

L'argent ne fait pas le bonheur mais un MUG y contribue!!!!

La direction avec son imagination débordante a enfin trouvé la solution pour valoriser les salariés, nous connaissions les points carburant pour avoir le service complet de vaisselle à maman, les points fidélités de la carte WAOUHHHH, les point fidélités de ta carte kebab et maintenant bienvenue dans la valorisation du travail !!!!!

Dorénavant la direction vous remerciera non pas avec une vraie augmentation de salaire mais avec un super MUG, stylo, casquette, etc. et les plus chanceux pourront visiter la bénédictine de Fécamp.

Si ça c'est pas de la valorisation !!!!!

ACTIVITE USINE

Le mois de juillet sera travaillé normalement pour les 2 flux, oups juste pour le flux du trafic, vu que la direction n'a pas tenu ses engagements concernant le haut de gamme à Sandouville!!!!

Les samedi 4, 11 et 18 juillet seront travaillés au volontariat

Le mardi 14 juillet (journée qui fête la révolution française pour ceux qui auraient oublié) sera travaillé au volontariat!!!!

La direction a annoncé 3 samedis pour le mois de septembre avec peut-être le samedi 29 Aout 2015.

Franchise : l'ensemble des salariés pourra bénéficier de sa franchise (4h avant le départ en congés). Nous rappelons qu'un salarié qui part en congés avant ou après le 24 juillet bénéficie également de cette franchise!!! Pour rappel : si aujourd'hui l'accord sur la franchise est appliqué c'est bel et bien grâce à l'action en justice de la CGT.

1965  **2015**
Depuis 50 ans SANDOUVILLE A vos côtés



Bienvenue dans l'ère de l'hyper compétitivité

Les élus du comité d'établissement ont été consultés sur l'augmentation de la cadence que chaque salarié va subir !!!!

La cadence actuelle est de 30 v/h et la direction va augmenter la chaîne pour passer dans un premier temps à 31,5 v/h pour atteindre tôt ou tard 33 v/h.

Pour la Cgt cette augmentation de travail est inadmissible et dangereuse pour la santé des salariés concernés!!! Comment peut-on accélérer la chaîne alors que les problèmes s'accumulent et créent toujours plus de souffrance.

La fiabilité des différentes installations, les AGV, les postes de travail mal construits et trop engagés sont autant de sujets sérieux qui auraient dû nécessiter une vraie réflexion de la direction !!!

Nous aurions préféré une consultation sur une vraie prise en compte des problèmes rencontrés sur la chaîne. Un cadre de travail motivant passe d'abord et surtout par de meilleures conditions de travail !!

Nous savons aussi par expérience qu'un découpage présenté sur un bout de papier est rarement le reflet de la réalité de l'ouvrier en chaîne!!!!

Résultat des votes sur les dégradations de vos conditions de travail



DLI	Tôlerie
CGT : contre	CGT : contre
F.O : abstention	F.O : contre
CGC : pour	CGC : pour*
MONTAGE	Peinture
CGT : contre	CGT : contre
F.O : abstention*	F.O : abstention
CGC : pour	CGC : pour

* Il ne suffit pas de brailler stérilement dans un tract ou dans les réunions CHSCT pour ensuite faire le dos rond lors de la consultation au C.E!!!

« Les équipes FO et CGC rendent possibles ce qui est nécessaire à la direction et aux actionnaires »

Les élus CGT sont intervenus sur de nombreux problèmes. Quelques exemples :

- Groupe 40 : manque de ponts adaptés pour le gabarit du VU, mauvaise hauteur des néons , sortie du bâtiment dangereuse pour le trafic H2...
- au montage : engagement trop important aux postes, manque de moyens humains, fiabilité des installations et AGV, lenteur dans l'aménagement pour améliorer les conditions de travail (ex: palan prise berceau...), accélération sauvage des chaînes...
- en tôlerie : la mise en place de robots amenant la suppression de 24 emplois, la charge de travail des CU pour gérer une UET de 33 personnes, les difficultés pour effectuer la maintenance préventive...
- au DLI : la suppression progressive de caristes avec l'implantation des pickings/kittings au RDC
- en peinture : les risques de nuisances sonores avec l'arrivée de nouveaux robots, l'éclairage mal adapté en zone finition

Il ont gelé vos salaires et vos primes

Nous approchons des congés et nous avons eu plusieurs questions de salariés concernant la « prime de vacances » pour cette année. **Suite aux dernières négociations de ce début d'année, avec des AGS à 0%, la direction a aussi bloqué sur les primes de Vacances et de fin d'année.**

Celles-ci seront donc identiques à celles de l'année dernière à savoir :

MONTANT DES ALLOCATIONS POUR L'ANNEE 2014 et 2015

Allocation de vacances (*versement le 30 juin avec la paie*) : **260,34 €** uniformes + **208,23 €** au coefficient 100

Allocation de fin d'année (*versement le 30 novembre avec la paie*) : montant hiérarchisé de **281,35 €** au coefficient 100

Le montant des allocations hiérarchisées est majoré de :

- 10% pour une ancienneté comprise entre 10 et 19 ans
- 20% pour une ancienneté égale ou supérieure à 20 ans

Ces primes sont versées pour les APR et les ETAM. Pour les cadres, la direction a annualisé leur salaire et elle indique qu'ils n'y ont pas droit.

Nous rappelons aussi que si les intérimaires touchent ces allocations (hiver et printemps), c'est grâce à une action en justice menée par la CGT.

EMBAUCHES

Suite à notre intervention auprès de la direction générale en CCE, la direction de RENAULT Sandouville nous a enfin dévoilé la répartition des 183 embauches !!!

Agent de production : 93 salariés qui sont titulaires d'un BEP ou CAP industrie. Ces salariés seront dédiés à la fabrication.

Conducteur d'installation (CID) et senior : 50 salariés titulaires d'un bac pro qui seront dédiés dans un premier temps à la fabrication pour ensuite devenir soit CID ou senior. Que vont devenir les CID et seniors actuels non titulaires d'un bac pro ?????

Maintenance fabrication : 40 salariés titulaires d'un bac+2 ou BTS seront dédiés dans un premier temps à la fabrication pour ensuite intégrer le service maintenance fabrication.

Une chose est sûre : c'est que l'embauche de ces 183 salariés à sandouville est toujours bonne à prendre mais qu'elle ne règle en rien l'utilisation abusive d'autant d'intérimaires.

La solution est simple : la direction doit embaucher tous les intérimaires qui travaillent actuellement à Sandouville.

1 poste de travail = 1 embauche

TRAVAIL FERMETURE AOUT

Comme nous vous l'indiquions dans la lettre des élus du C.E d'avril, La CGT a obtenu que tous les nouveaux salariés embauchés avant juillet et qui le souhaitent puissent travailler pendant la fermeture d'aout. La direction a répondu favorablement à notre revendication. ces salariés effectueront différentes tâches d'entretien dans l'usine et en aucun cas, en production (presse).

La CGT a obtenu que toutes les places de parking soient retracées ainsi que la réfection des trottoirs des allées de bus.